

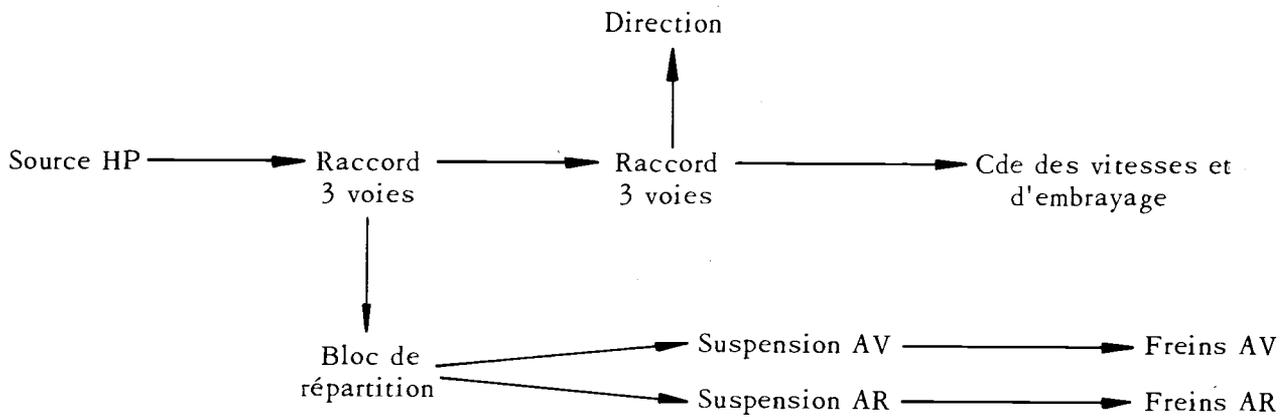
DISPOSITION GENERALE DES CIRCUITS HYDRAULIQUES

DISPOSITION GENERALE DES CIRCUITS HYDRAULIQUES

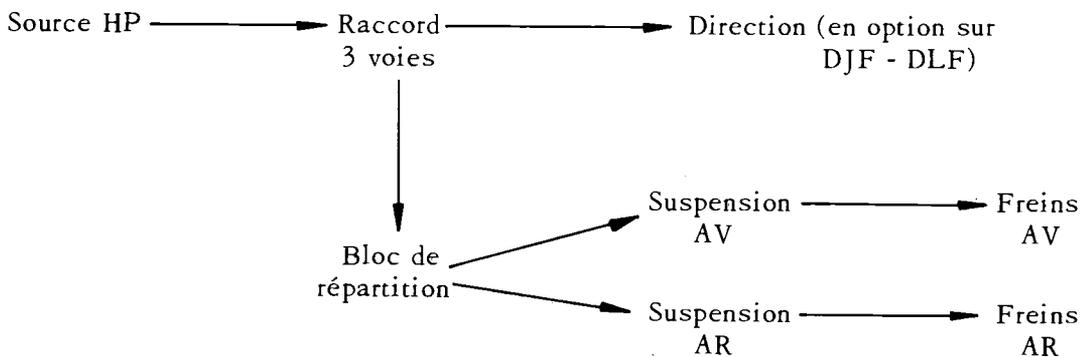
- Pour assurer l'assistance ou la commande des différents organes mécaniques, tous les véhicules disposent d'un circuit semblable appelé «SOURCE DE PRESSION».
- La disposition générale des circuits est toutefois différente suivant les organes mécaniques à assister ou à commander.

Schémas simplifiés des circuits :

- Circuit DS 21 - DS 19 A (DX - DY) Jusque Décembre 1967

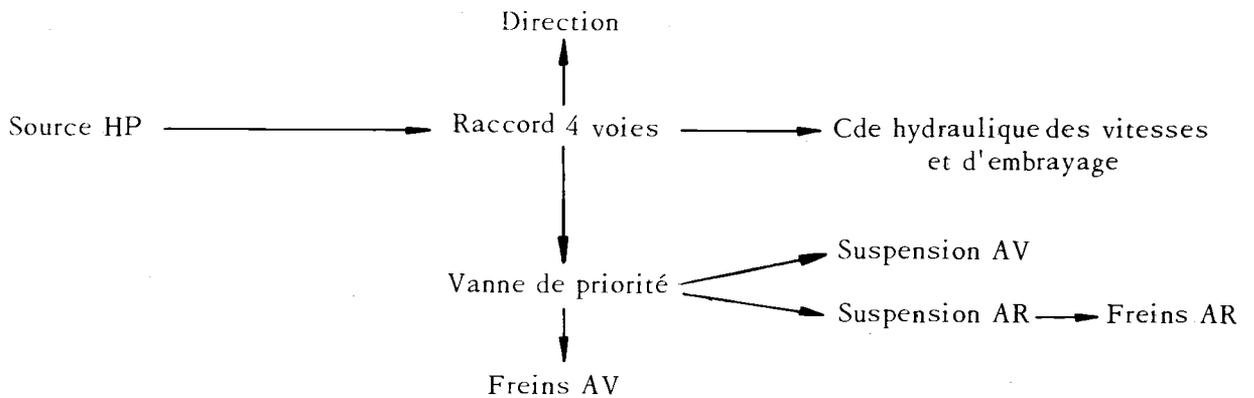


- Circuit DS 21 M - DS 19 MA (DJ - DL) Breaks 21 et 19 A (DJF - DLF) Jusque Décembre 1967



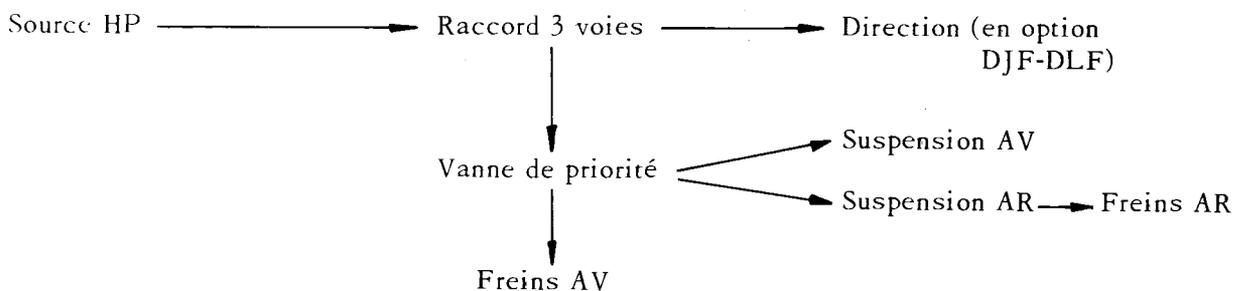
- Sur les Breaks non équipés d'une direction assistée, le raccord 3 voies est remplacé par un raccord 2 voies.

- Circuit DS 21 - DS 19 A (DX - DY) depuis Décembre 1967
DS 20 (DY)
Break 21 - 19 A -(DXF - DYF) Option commande hydraulique
Break 20 (DYF) des vitesses et d'embrayage



- L'option « commande hydraulique des vitesses et d'embrayage » sur les Breaks existe depuis Mars 1968. Ces véhicules sont obligatoirement équipés d'une direction assistée et d'un chauffage - 5°C.

- Circuit DS 21 M - DS 19 MA (DJ-DL) depuis Décembre 1967
DS 20 M (DL)
Break 21 - 19 A - (DJF - DLF)
Break 20 (DLF)



- Sur les Breaks non équipés d'une direction assistée le raccord 3 voies est remplacé par un raccord 2 voies.

- Circuit ID 19 B - ID 20 (DV-DT)

